

DÉPARTEMENT DU CHER Arrondissement de BOURGES Canton de TROUY

Téléphone : 02.48.64.78.14

Email: anne.thang@ville-trouy.fr

Trouy, le 20 mai 2022

AVIS DU MAIRE

Le Maire informe ses administrés que :

Pour la commune de Trouy et les communes regroupées de :

Annoix, Arçay, Chambon, Chavannes, Corquoy, Crezançay sur Cher, Lapan, Lissay-Lochy, Saint-Caprais, Saint-Just, Saint-Loup des Chaumes, Saint-Symphorien, Senneçay, Serruelles, Soye en Septaine, Uzay le Venon, Vallenay, Venesmes et Vorly, et conformément à la legislation en vigueur, le tirage au sort concernant la liste préparatoire des jurés criminels du département du Cher au titre de l'année 2023 aura lieu publiquement à <u>l'Espace Jean-Marie TRUCHOT</u>:

Vendredi 10 juin à 18h30

Le Maire, Franck BRETEAU.